



CLICHÉ BRUNEL

Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne »

Président d'Honneur : **Général GOURAUD**

GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS

*Le service du Bulletin est fait gratuitement
à tous les membres actifs,
adhérents, donateurs et bienfaiteurs.*

Adresser la correspondance
à M. G. Chezel, secrétaire général, 4, r. Dupont des Loges, Paris (7^e).
Adresser les cotisations
à M. C. Champion, trésorier, 96, avenue de Clichy, Paris (18^e).

VII^{ES} PÉLERINAGE

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1929

Massiges — Minaucourt — Le Marson — Les Hurlus — Navarin — Souain

Fidèles au souvenir de nos Morts tombés héroïquement en Champagne, nous allons, pour la septième fois, revivre près d'eux quelques heures d'intense émotion en parcourant, sous la conduite du Général GOURAUD, président d'honneur de notre Association, cette terre sacrée de Champagne où reposent ceux à qui nous devons tout.

Cepieux pèlerinage que nous avons fixé au 22 septembre se trouve, pour des raisons impérieuses, avancé au 8 septemb.

En fixant ci-dessous l'itinéraire que nous revivrons, nous croyons devoir donner des indications, non seulement sur l'emploi de notre temps, mais encore sur les points particulièrement remarquables que nous rencontrerons.

En lisant les détails du pèlerinage, nous sommes persuadés que nos amis se rendront compte de l'intérêt considérable qu'il présente cette année et qu'ils ne pourront pas résister au désir d'y participer.

ITINÉRAIRE

Départ de Paris (Gare de l'Est)

Arrivée à Châlons-sur-Marne : 9 heures.

Les autos-cars attendront les voyageurs devant la gare. Afin d'éviter toute perte de temps, des numéros d'ordre seront donnés aux pèlerins, correspondant aux places dans les cars.

9 h. 10. — Départ de Châlons par la Porte Saint-Jacques.

9 h. 45. — Basilique de Lépine.

Service religieux célébré à la mémoire de nos glorieux morts en la Basilique de Lépine, en présence de S. G. Mgr Tissier, Evêque de Châlons-sur-Marne.

Cette basilique, construite de 1420 à 1529 est un lieu de pèlerinage connu dans tout l'Est. Depuis des siècles, des foules considérables viennent vénérer la Vierge Noire dont la statue a été trouvée par un père à l'emplacement même où est élevée la Basilique. Cette église est une merveille d'architecture, célèbre dans le monde entier par ses trois nefs, son jubé et ses admirables orgues du XVI^e siècle.

10 h. 30. — Départ de Lépine pour Massiges, par Saint-Martin — Courtiessols — Tilloy — Bellay — La Croix-de-Champagne (à gauche, derrière l'église, cimetière communal contenant vingt-six tombes militaires) — Cote 199 (à droite et à l'horizon, le Monument de Valmy) — Somme-Tourbe — Saint-Jean-sur-Tourbe (à gauche, vaste cimetière militaire 2.226 tombes) — Laval — Wargemoulin (à droite, vestiges d'abris des réserves le long de la Tourbe) — Minaucourt (à gauche de la route, dans la cour d'une ferme, poste de commandement du 1^{er} Corps Colonial) ; à droite de la route, à 1.500 mètres de Minaucourt, tout près de l'emplacement du cimetière de guerre de Pont-de-Marson (6.683 tombes et 6 ossuaires contenant 9.210 corps). Les corps des militaires inhumés dans les cimetières suivants y ont été regroupés : Média — Place d'Armes — du Calvaire — du Centre — du Promontoire — à Massiges — Ravincourt — Varoquiez — du 410^e R. I. à Ville-sur-Tourbe — de la Porcherie — de la Laiterie — de Virginy — des Naigueux — Valmy — Auve — Rouvrey — Autry — Cernay-en-Dormois — Berzieux — Bouconville — Fontaine-en-Dormois — Grastreuil — Somme Bionne — Est — Hans — Laval — Wargemoulin ainsi que les tombes isolées situées sur les lignes depuis Beauséjour jusqu'à Ville-sur-Tourbe. Petit Monument fait pendant la guerre avec des pierres de l'Eglise de Massiges

Pont de Minaucourt. — Sur le ruisseau du Marson. Fut l'un des endroits les plus dangereux du front en ce sens que c'était un passage obligatoire pour les troupes et le ravitaillement qui ne pouvait traverser ailleurs la vallée marécageuse du Marson. Ce point était continuellement battu par l'artillerie ennemie et fut l'objet d'une chanson qui devient la chanson de marche des coloniaux pendant une partie de la guerre.

12 h. — Arrêt pour le déjeuner. — Dans la prairie au sud de Massiges, sur le bord de la route de Massiges à Mesnil-les-Hurlus au lieu dit « Le Balcon ». En cas de mauvais temps, les pèlerins sont assurés de pouvoir déjeuner dans les abris des troupes de réserve demeurés intacts et récemment nettoyés, près de la route. Visite des abris de réserves et ascension des contreforts de la Main de Massiges. Vue du Balcon, et ascension des contreforts de la Main de Massiges, Mesnil-générale des organisations. C'est dans cette région de la bataille les-Hurlus, Perthes, Souain que se stabilisa le front après la bataille de la Marne et de 1914 à 1918 des combats furieux se déroulèrent avec des alternatives de succès de côté et d'autre pour la possession des hauteurs représentées à peu près la configuration d'une main; elle fut l'un des endroits les plus disputés du front de Champagne. C'est là que s'illustrèrent en particulier les coloniaux dont beaucoup dorment leur dernier sommeil dans le cimetière sur l'autre rive du Marson.

Visite du cimetière du Pont de Marson

14 heures. — Départ par la route du ravin de Marson. — Arrêt sans descendre pour voir l'emplacement de la ferme de Beauséjour dont il ne subsiste plus pour indiquer cet emplacement que quelques débris d'instruments agricoles. Un peu plus haut, au nord, on aperçoit la cime encore blanche et dénudée du fameux fortin de Beauséjour.

Les pèlerins suivront la vallée du Marson dont la falaise est encore entièrement garnie d'abris absolument conservés, poste de secours, cuisines, etc...

Mesnil-les-Hurlus. — Hurlus, à droite l'église et le cimetière tout ce qui subsiste du village.

Moulin de Perthes (Cote 192). — De ce point, on aperçoit au loin, à droite, la Main de Massiges, puis, plus près, tout le territoire où se sont déroulées les batailles successives de Champagne de 1915 à 1918, Beauséjour, la Butte du Mesnil et Maisons de Champagne, à gauche Perthes et la Cote 200, plus loin la Butte de Tahure.

Perthes-les-Hurlus. — Le village est entièrement disparu sauf quelques tombes qui subsistent dans le cimetière communal à gauche de la route et dont les vieilles croix de pierre semblent monter la garde à l'endroit où toute vie est désormais éteinte.

On tourne à gauche par la cote 200 pour se diriger sur Souain. A droite, en descendant sur Souain, les organisations du Bois Sabot. On traverse le village de Souain pour se rendre au Monument de Navarin.

16 heures. — Arrêt au Monument.

Visite de la Crypte.

Allocution du Général GOURAUD Ancien Commandant de la 4^e Armée

Départ de Navarin pour le cimetière militaire de Souain. Visite du Cimetière. 9.044 tombes, 9 ossuaires contenant 20.528 corps. Dans ce cimetière reposent les corps relevés à Souain, Hurlus, Mesnil-les-Hurlus, Tahure, Bouy, Bauséjour, Perthes, Ferme de Navarin, Maure.

Départ pour Châlons.

Arrivée à Châlons-sur-Marne vers 19 heures.

Départ pour Paris à 21 heures 33.

Arrivée à Paris à 23 heures 49.

CONDITIONS

Un service d'automobiles assurera le transport des voyageurs au départ de Châlons-sur-Marne, moyennant le prix de :

- 30 fr. pour les Membres de l'Association;
- 35 fr. pour toutes les autres personnes.

Les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation, devront être adressées pour le 20 août, délai de rigueur, à M. G. Chezel, Secrétaire Général, 4, rue Dupont-des-Loges, Paris, 7^e.

Il ne sera pas tenu compte des adhésions qui nous parviendraient non accompagnées du montant de la cotisation.

En raison des engagements que nous avons avec l'entrepreneur de transport, aucun remboursement ne sera effectué pour les places non occupées.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Il est instamment recommandé d'apporter un repas froid.

La halte-repas ayant lieu à Massiges, au lieu dit : Le Balcon, aucune cantine n'est prévue. Nous recommandons d'apporter vivres et boissons.

Il est bien recommandé aux pèlerins, pour faciliter la tâche des organisateurs et pour éviter toute perte de temps dans un parcours minutieusement réglé, de prendre et de conserver dans les voitures la place qui leur aura été désignée. Toutes les voitures sont très confortables, toutes les places sont bonnes.

Pour la visite du champ de bataille, il est expressément recommandé aux pèlerins de suivre les commissaires qui guideront le groupe.

Sur le terrain classé comme zone nationale, il est défendu sous peine de poursuites judiciaires, de toucher aux objets laissés sur le sol.

Des cartes numérotées seront adressées dans la deuxième quinzaine d'août. Pour permettre un contrôle efficace dans les cars, nous recommandons instamment de les porter ostensiblement pendant tout le temps du pèlerinage.

Voyages gratuits

Nous rappelons que la gratuité de voyage est consentie par les Compagnies de Chemins de fer de grands réseaux, une fois par an, aux pères, mères, veuves, orphelins des militaires « MORTS POUR LA FRANCE », de leur lieu de résidence au lieu de l'inhumation faite par les soins de l'autorité militaire, et retour.

A défaut des ayants droit directs, la gratuité de transport peut être accordée soit au frère, soit à la sœur aînée du défunt qui peuvent faire bénéficier de leur titre, à leur lieu et place, l'un de leurs autres frères ou sœurs.

Cette subtitution est subordonnée à la renonciation des ayants droit avec certificat médical à l'appui ou pièce équivalente attestant qu'ils se trouvent dans l'impossibilité physique ou matérielle absolue et définitive de se déplacer.

Les bénéficiaires devront remplir des formulaires spéciales qui leur seront délivrés par le Maire de leur localité et les adresser, dûment légalisées, à la Direction de la Compagnie de Chemins de fer de grand réseau desservant leur commune.

Les veuves, ascendants et descendants des militaires disparus peuvent également obtenir les permis annuels pour se rendre à l'ossuaire le plus rapproché du lieu mentionné sur le jugement déclaratif de décès.

D'autre part, les parents des militaires « Morts pour la France » justifiant de l'attribution du pécule après jugement du Tribunal Civil les assimilant aux pères et mères des défunts, peuvent également obtenir un permis de parcours gratuit sur production d'un extrait du jugement.

14 juillet 1918

14 juillet 1928

Dans notre précédent bulletin, nous avons donné le compte rendu de notre pèlerinage des 14-15 juillet 1928.

Un ancien combattant qui assista à ces manifestations nous communique ses impressions. Nous pensons qu'il sera agréable à tous nos amis de lire cette émouvante évocation de nos chers et glorieux Disparus.

**

Comme tous les soirs, à minuit, quand la nuit est sombre, les morts se levaient de leur trou, entre Aubérive et Ville-sur-Tourbe, pour s'entretenir du passé et parler des vivants. Et la grande foule des morts allait par les boyaux et les tranchées vers Navarin. Tout à coup, l'un d'eux, plus grand que les autres, s'arrêta et fit signe à ceux qui le suivaient :

— Ecoutez donc, dit-il, ce bruit de voiture monte de Souain. C'est le ravitaillement.

— Le ravitaillement ? dirent les morts. Mais c'est fini voici tantôt 10 ans.

— Et, pourtant, écoutez, dit l'autre.

Et l'on entendait, en effet, des bruits de moteur et de roulement qui se rapprochaient tout doucement.

— C'est le ravitaillement qui se fait cette nuit tout près de la première ligne.

bien tous, là-bas où elle coupe la route de Souain près de la ferme, par un vaste entonnoir.

— Où j'ai sauté, dit quelqu'un dans la foule des morts.

Mais les voitures montaient toujours. Soudain, un tressaillement parcourut la foule des morts : « Regardez, dit le mort plus grand que les autres, voyez ce projecteur qui éclaire le sommet des buttes, et ces fusées qui éclatent au-dessus de la ferme.

— Ça n'est donc pas encore fini ? dirent les morts.

Quelqu'un dans la foule dit : Ça recommence peut-être. »

Soudain un vieux de la Coloniale, plusieurs fois rengagé et qui, finalement était resté avec les zouaves au trou Bricot, fut pris d'un tremblement. « Entendez-vous cette voix, dit-il, je la reconnais. C'est Lui. Je l'ai vu au Maroc, puis là-bas à Massiges, j'étais avec lui à Beau-séjour en 15, puis quand j'y suis resté, là, en 18, c'était lui qui commandait la quatrième armée. »

Et les morts écoutaient la Voix qui dans la nuit parlait des hauteurs de Navarin. Et la Voix disait : « Il y a dix ans, à cet endroit, et par une nuit pareille... »

— Qui, il y a dix ans, dirent les morts, et on nous a tous oubliés. »

La Voix continuait parlant de sacrifice.

« Le sacrifice répétaient les morts. »

— La Gloire, dit la voix, la Victoire.

— Oh ! la victoire, ricanèrent les morts dans un sourire qui fit un bruit sec.

Et la voix parlait de l'héroïsme des petits postes laissés en première ligne quand le gros de l'armée s'est replié.

— Nous en étions tous, pensèrent les morts.

Enfin, la Voix se fit plus forte : « Nous n'oublierons jamais nos Camarades qui sont tombés, et c'est pourquoi nous avons fondé l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, afin que leur souvenir dure. »

— « Le Souvenir », pensèrent les morts, et ce mot répandit sur eux une douceur infinie. La voix se tut, mais aussitôt une autre se fit entendre à la stupéfaction des morts. « In nomine Patris », disait l'évêque devant l'autel.

— La messe. La messe dans la tranchée, comme il y a dix ans. »

Puis une autre voix encore s'éleva, celle de l'Aumônier, puis les chants mâles des camarades de combat.

— Ils sont tous revenus, pensaient les morts, et ce retour des vivants leur faisait un bien immense.

Mais tout à coup un long sanglot jaillit de la foule des morts, comme un coup de vent subit dans les sapins de Navarin à Massiges. Agouillées dans la craie blanche, des femmes en deuil venues de toute la France priaient les mains jointes tendues dans un effort de supplications vers le ciel. Les mamans, les vieilles mamans étaient là elles aussi.

— Maman, disaient les morts.

— Mon cher petit, disaient les vieilles mamans, et ce fut une communion intime des mamans avec les disparus.

« He missa est », dit le pontife, se tournant vers les femmes en deuil.

Et lentement, le Général, l'Evêque, l'Aumônier, les anciens, les Mamans, une à une avec peine, ne pouvant s'arracher à l'étreinte des morts s'en allèrent, quand l'aube naissante commençait à paraître au-dessus de l'Argonne.

Et les morts, sur lesquels s'étaient répandues d'ineffables délices, rentrèrent dans l'éternité.

Leurs dernières lettres

« Notre Camarade Binet-Valmer, Membre du Conseil d'Administration, a rassemblé, en un livre émouvant, les plus belles lettres écrites

par les soldats avant de tomber au Champ d'Honneur. Nous nous permettons d'extraire de ce livre quelques lettres.

« Nous considérons que c'est l'un des plus grands hommages que nous puissions rendre à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que la France vive.

« Aussi, nous publierons dans nos prochains bulletins les lettres et documents que les familles des Morts de Champagne voudront bien nous faire parvenir.

« Ces pieux souvenirs seront d'ailleurs retournés à ceux qui voudront bien nous les confier. »

**

Extraits de lettres écrites par le Sergent André Imhaus de Mahy, 5^e Régiment d'Infanterie Coloniale, engagé volontaire, disparu le 29 septembre 1915, à Souain.

... Il m'est impossible de vous exprimer ma grande satisfaction de servir la Patrie. Je suis heureux de faire mon devoir...

... Mes chers Parents, je montrerai que j'ai une patrie pour laquelle nous devons nous donner, que j'ai la qualité d'être Français, que j'ai un nom. Je me montrerai digne de vous, de mes frères, et je n'oublierai pas que je dois en venger un. Je ne commettrai jamais de cruauté...

**

Fragment de lettre écrite par le Sergent Emile Imhaus de Mahy, engagé volontaire, disparu le 29 septembre 1915 à Souain.

... Nous sommes prêts aux prochains sacrifices. Tout le monde fait son devoir sans broncher et avec honneur.

**

Extrait d'une lettre d'un jeune soldat tombé en Champagne.

Lundi, 26 septembre 1917.

Aujourd'hui, le Général Hély d'Oiselle a décoré notre drapeau de la Croix de guerre. La cérémonie a eu lieu sur le terrain de manœuvre. Le général lut la citation, puis décora le Drapeau et le Colonel. La musique jouait la Marseillaise et, comme une moisson d'acier, les baïonnettes de trois bataillons, immobiles et droites, pointaient vers le ciel. Malgré le prévu de la manœuvre, je ne pus m'empêcher d'être impressionné par la grandeur que prenait cette cérémonie, en de telles circonstances.

La Marseillaise ne cessait de retentir, à la fois grave et entraînante et, dans l'attente, près de trois mille soldats étaient là, immobiles, la tête droite, le fusil contre leurs poitrines tendues en avant, découvertes, offertes pour ainsi dire, et qui rendaient les honneurs à leur Drapeau.

Mais cette Croix n'a-t-elle pas été gagnée surtout par ceux qui ne sont plus là, par ceux qui sont tombés ?

Je ne puis m'empêcher de penser que, dans quelques mois sans doute, le Drapeau et le Régiment, en des circonstances analogues, se trouveront réunis de nouveau pour recevoir de nouvelles distinctions. Alors, comme à présent, trois mille baïonnettes se dresseront devant le Drapeau, et des compagnies au complet lui rendront les honneurs; mais, de tous ceux qui sont là aujourd'hui, combien manqueront alors, combien auront à hévé leur sacrifice pour gagner cette nouvelle gloire ? N'était-ce pas là le sens de la cérémonie et ce qui en faisait la grandeur ?

Alors, le fusil serré fortement contre ma poitrine, les yeux sur le Drapeau, je fis consciemment pour moi-même le même vœu de sacrifice absolu qu'on même instant et solennellement faisait tout le Régiment.

LAVOINE.

Lettre écrite par le Lieutenant Maurice Gobert, 110^e Régiment d'Infanterie, tombé au Champ d'Honneur, le 5 octobre 1915 à Somme-Py

Aux trois êtres qui me sont chers :

A ma mère, à mon épouse et à mon fils,

En cet instant suprême à la veille de partir au feu, je vous réunis en une même tendresse.

Si le destin cruel doit me séparer de vous, sachez bien que ma dernière pensée sera pour vous. Soyez braves, demeurez bien Françaises en face de l'adversité. Vous devez vivre encore pour mon fils. Lui, le cher petit, ne souffrira sans doute pas beaucoup de ma disparition, il est de vous trois le privilégié.

Toi, ma chère mère, tu supporteras avec courage cette dure épreuve. Ensemble nous avons passé de cruels moments. Le sort semblait depuis quelque temps nous être favorable. Si je dois te quitter, tu demeureras pour venir de temps à autre me dire bonjour là-bas où sont déjà ceux qui m'ont précédé. Tu auras la sublime consolation de songer que je suis mort en faisant mon devoir, nimbé d'un peu de gloire.

Partage cette pensée, ma pauvre petit Marie. Il est encore bien tôt pour que je t'abandonne, et j'aurai voulu vivre avec toi beaucoup d'années de bonheur et d'amour. Maintenant que je suis disparu, tu deviendras le seul soutien de notre chéri.

Pardonne-moi de ne pas vous laisser à tous une situation meilleure. J'aurais voulu voir votre avenir assuré.

Lorsque ta douleur sera un peu calmée, mets-toi à la tâche, veille sur lui comme je l'aurais fait avec toi.

Rappelle-lui bien que, dans la vie, le devoir est parfois pénible, mais qu'il doit passer avant tout. Dis-lui lorsqu'il sera en âge de le comprendre, qu'il n'est dans la vie qu'un seul chemin, celui de la vertu. Bien que je ne prétende nullement me poser en modèle, cite-lui mon exemple, raconte-lui que je suis mort en bon Français et que, si la Partie le réclame, il doit suivre le même chemin que moi.

Allons, adieu. Tous trois, je vous embrasse mille et mille fois par la pensée, en vous souhaitant une dernière fois beaucoup de courage.

Votre très affectueux,
Maurice GOBERT.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès de Mme Geneviève Maxime Real del Sarte, épouse de M. Maxime Real del Sarte, sculpteur émouvant de notre Monument de Navarin et Membre de notre Association du Souvenir.

A notre ami si cruellement éprouvé nous adressons ici nos condoléances attristées.

AUX ORPHELINS

*Aux Enfants des Combattants
de Champagne*

Grâce à l'effort conjugué des Parents, Epouses, Amis et Frères d'Armes des Morts de Champagne, nous avons pu ériger notre monument de Navarin et avons fondé l'Association

du Souvenir. Mais après nous, que deviendra notre Monument ?

Il serait très réconfortant de voir nos cadets nous remplacer nous les « vieux » ou « presque vieux » dès à présent, pour perpétuer notre œuvre.

Quelle satisfaction pour tous si les orphelins et les enfants des Combattants de Champagne, jeunes gens et jeunes filles, voulaient adhérer d'abord, puis se grouper au sein même de notre Association ! Ainsi, ils deviendraient les gardiens du Cher Souvenir de ceux qui sont tombés pour eux, pour nous, pour la France, veillant sur notre Monument, témoin durable du Sacrifice, symbole évocateur du Devoir, gage de notre Gratitude !

Nos Régiments sur le front de Champagne

(Extraits des Historiques des Corps)

1^{er} Régiment d'Infanterie Beauséjour (1915)

(suite)

Le 12 février, les troupes montent en ligne pour la grande attaque. Une affreuse tourmentede neige les aveugle. L'offensive est remise au 16. Ce jour-là, à 6 heures, le bataillon Briche s'élança derrière le bataillon Frère, du 84^e ; à 10 heures, il passe en première ligne et s'empare de la tranchée allemande devant le bois de la Truie, à 150 mètres à l'ouest du bois des Trois Coupures. Rejeté le lendemain dans ses positions de départ, il est renforcé par le groupe Mangin et reprend possession du terrain conquis. Cinq contre-attaques allemandes expirent dans le sang. Sa situation, toutefois, reste aventureuse tant que l'ennemi occupe le second poste d'écoute du bois des Trois Coupures et la tranchée au nord. Le 18 février, pour l'en déloger, la 9^e compagnie du capitaine Martin exécute brillamment toute une série de mouvements précis ; enlèvement par la section Blin du poste d'écoute, alignement des hommes dans le maigre bovau qui forme artère dans le bois, bond de la section Blin jusqu'aux lignes allemandes, double conversion vers l'ouest, puis vers le nord du reste de la compagnie, irruption dans la tranchée boche et extension du succès par glissement sur la droite, le tout couronné par la capture d'une centaine de prisonniers et le rejet de trois contre-attaques. Le capitaine Martin fut cité à l'ordre de l'armée en cette occasion.

Les jours suivants, épuisés par les efforts réitérés, le régiment se contente d'appuyer, par des démonstrations de mousqueterie ou des simulacres d'attaques, la progression des corps voisins.

A décrire tant de combats souvent infructueux, la plume tombe de lassitude. Le récit devient terne et monotone comme la froide muraille grise qui rétrécissait lugubrement l'horizon des poilus. Qu'il ne fasse pas oublier du moins la folle dépense d'énergie dans l'insomnie des nuits glacées,

l'angoisse des heures si souvent renouvelée et toujours virilement surmontée. L'holocoste de tant de braves tombés en franchissant le parapet ou accrochés dans les fils de fer. Leur héroïsme est de l'essence la plus noble parce que obscur et soutenu.

Le 10 mars 1915, les soldats du 17^e secondèrent joyeusement la boue des tranchées de Beauséjour. Ils abandonnèrent dans les de Somme-Tourbe les loques décrites, voir les frusques civiles qui leur servaient d'uniformes. Avec un brin de coquetterie, ils arborèrent les tenues bleu horizon dont tant de fois on leur avait parlé. Des autocamions les transportèrent à Sarry, près de Châlons-sur-Marne. Ils connurent à nouveau les siestes sur la paille des granges, les soupes chaudes, les vêtements propres. Ils eurent aussi leurs heures de fierté quand le général Guillaumat, à Sarry, le général Joffre à Matouge, les passèrent en revue et saluèrent leur drapeau.

Le 20 octobre 1916, embarqué à Senlis, le régiment rallia en Champagne les unités de la 1^{re} D. I. Il occupa au nord-ouest de Souain le quartier de l'Etoile, qu'il déborda ensuite par élargissement sur les ailes. Front calme à peine ridé par quelques combats d'avant-poste, ciel grisâtre, rarement éclairé par la trajectoire des torpilles, tranchées étroites et fangeuses, poilus terreux et pâlots piochant ou veillant aux créneaux, telle est, rapidement crayonnée, la physionomie du secteur. Ajoutons, pour être complet, notre prestigieuse sur le fond du secteur uniformément terne, la grande revue du 11 novembre, où d'imposantes délégations de toutes les unités, se massèrent, drapeaux en tête, dans la plaine de Suippes-Somme-Bionne, pour défilier devant le général Gouraud. La 1^{re} compagnie du 1^{er} de ligne fut de la fête ; les sous-lieutenants Carré et Guilluy reçurent la croix de la Légion d'honneur, les adjudants Santer et Mistral, le soldat Buirette, la médaille militaire.

Le 28 novembre, le régiment descendit au cantonnement de Courtisols. Il y demeura près d'un mois, partagé entre les exercices et les travaux sur la seconde position de Suippes à Souain.

Le 5 janvier 1917, le régiment reprit possession des tranchées devant Sainte-Marie-a-Py. En première ou en seconde ligne, dans le secteur de l'Etoile ou de la ferme Piémont, il eut à fournir un effort physique considérable en raison de l'étendue du front et de la faiblesse des effectifs, de la rigueur du climat et de la complexité des ouvrages à édifier. L'ennemi, d'abord timide et somnolent, fut mis en éveil par le caractère grandiose des travaux entrepris sur le front champenois ; il pressentit une attaque et multiplia les coups de mains pour en découvrir la trame et pour entraver les préparatifs. Le tir des engins de tranchée et de combat à la grenade étaient les moyens d'action les plus communs. La plus atroce fut l'émission d'une nappe de gaz asphyxiants, qui submergea les bataillons russes à Aubérive et dont les émanations toxiques, propagées jusqu'à la ferme Piémont, causèrent quelques ravages dans les rangs du 1^{er} R. I.

Le régiment quitta sans regret ce théâtre ingrat et obscur le 15 février.

(à suivre)

Le Gérant, G. Chézal.

A. Sagnier, Imprimeur, 15, rue de l'Église, Paris-xv^e